

## Le mot du Maire

Juin 2018

Chère Ormillate, cher Ormillat,

Comme vous l'avez constaté, les travaux du cheminement piétonnier sécurisé pour tous est en cours de réalisation. Je suis bien conscient que ceux-ci apportent quelques inconvénients de mobilité, mais je sais aussi que vous aurez la patience d'attendre la fin des travaux pour profiter avec vos familles de ce nouvel espace public, complété plus tard par une placette paysagère.

Une information importante pour l'attractivité de notre village, une équipe issue du conseil municipal et du CCAS a mené une réflexion pour un projet de réouverture de « l'Epi d'Ormes ». J'ai le plaisir de vous annoncer que ce commerce du centre bourg sera à nouveau ouvert, à compter du 21 juin 2018, pour la période estivale dans un premier temps.

Nous tenons à féliciter le comité du fleurissement et les enfants des écoles pour les deux prix qu'ils ont obtenus et remis en notre nom.

Comme tous les ans, depuis bientôt 4 ans, le conseil municipal vous invite à une manifestation conviviale le 14 juillet 2018, à la salle Daniel Balavoine, à partir de 11h et l'accueil de peintres du village.

Nous aurons aussi le plaisir de vous rencontrer pendant le « repas de grenouilles » du Bord de Saône le samedi 4 août 2018, en soirée. Au plaisir de vous rencontrer au cours de ces manifestations et bien d'autres, programmées par les associations d'Ormes.

Stéphane Gros

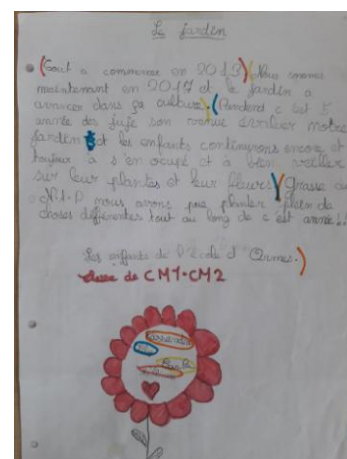
## Réalisation du cheminement piétonnier

L'entreprise Cordier a effectué les travaux de réalisation du cheminement piétonnier sécurisé du centre bourg à la salle Daniel Balavoine sur les rues Saint Martin et de la Légende.



Sur la 'place de l'ancienne boulangerie, un espace de détente paysager sera offert à tous. Le puits et son rosier seront mis en valeur par nos soins, des plantations réalisées par une entreprise paysagère, le mur qui a été gardé sur le côté valorisé et des bancs réalisés avec les pierres récupérées sur l'ancien bâtiment. Tous ces travaux dureront une partie du printemps.

## Des fleurs et des prix



Deux prix ont été donné à la commune d'Ormes en 2017 et remis au cours d'une manifestation, à laquelle les enfants d'Ormes étaient conviés, par le Conseil départemental de Saône-et-Loire à Mâcon en mars 2018.

Félicitations au comité du fleurissement pour le maintien du prix « une fleur » donné à Ormes depuis plusieurs années. Mais surtout un grand bravo aux écoliers d'Ormes pour les travaux de jardin réalisés dans le cadre des NAP qui leur a valu le troisième prix des « petits jardiniers ». Ormes étant le premier village rural à obtenir un tel prix, juste derrière des écoles des villes d'Autun et de Chalon-sur-Saône.



---

## Communication municipale

Nous mettrons en ligne sur le site internet de la commune les comptes rendus des prochains conseils municipaux pour répondre à la demande de nombre d'entre vous.

Vous pouvez y trouver aussi l'agenda des manifestations de la commune et des dix associations, où nous serons heureux de vous retrouver souvent.

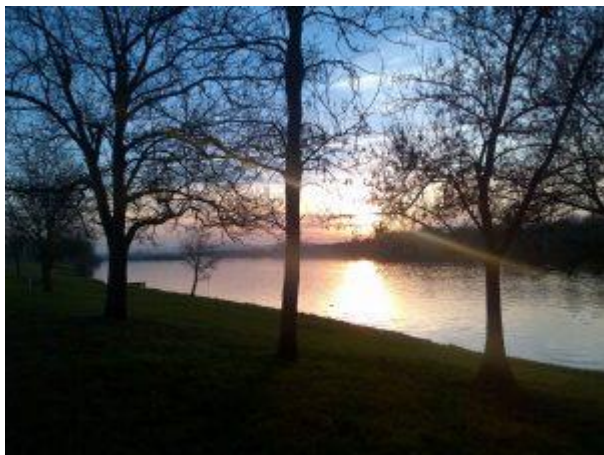


Photo d'accueil du site internet

<http://www.commune-ormes.fr/>

---

## Réouverture de l'Epi d'Ormes

Nous avons le plaisir de vous informer de la réouverture de notre commerce de proximité quatre matinées par semaine, à partir du 21 juin 2018 qui débutera par un moment convivial.

Cette situation est transitoire pour l'instant. Aussi, nous souhaitons annoncer à nos résidents permanents et secondaires ce service durant la période estivale.

C'est Cédric DEBORRE de Vanoise qui proposera un dépôt de pain, la tenue du bar, la vente de ses produits maraîchers et bien d'autres, de producteurs locaux, en cycle court.

Il sera ouvert le mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 8 h 30 à 13 h 30.



---

## Travaux en extérieur

Les beaux jours revenus, nombre d'entre nous s'affèrent dans les jardins ou utilisent des outils bruyants pour des travaux.

Rappel des horaires d'utilisation (arrêté préfectoral du 30/07/2001) :

- les jours ouvrables, de 8 h à 12 h et de 14 h à 19h
- les samedis, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés, de 10 h à 12 h.

---

## Calendrier des manifestations associatives et municipales



### Juin 2018

16 : Concert guitare et cordes du monde à l'église d'Ormes – Ormes, Arts et Histoire

22 : Spectacle de fin d'année – Les écoles

### Juillet 2018

01 : Concours de pêche – Amis du Port

07 : Karakoé – LD compétition

14 : Invitation populaire – Municipalité

19 : Pétanque + de 60 – Amis du Port

### Août 2018

04 : Repas « grenouilles » - CCAS

19 : Puces bord de Saône – APE

25 : Loto – Union des chasseurs

### Septembre

02 : Assemblée générale – RCL

02 : Journée d'époques anciennes – CBVE

05 : Dépôt de gerbe monument Vallat – Club de l'Amitié